

les francas

L'éducation en mouvement !

Fédération Laïque de
structures et d'activités

éducatives, sociales et culturelles depuis 70 ans...

Les mutations qui traversent notre société, les besoins sociaux, éducatifs et culturels qui en découlent supposent de réinterroger, en permanence, les finalités de l'éducation et les modalités de mise en œuvre de l'action éducative locale.

Le développement des structures de loisirs destinées aux enfants et aux adolescents, l'accroissement du nombre des accueils périscolaires pour répondre aux besoins des parents, la généralisation des temps d'activités périscolaires dans le cadre de la refondation de l'école et la réforme des rythmes éducatifs, autant de situations qui amplifient le besoin d'animateurs professionnels qualifiés.

Incontestablement, depuis plus dix ans, l'éducation dans le temps libre des enfants et des adolescents ne cesse de se développer et les besoins sont grandissants. Depuis toujours, notre organisation s'attache à adapter son offre de formation pour apporter aux collectivités locales des réponses adaptées prenant en compte la diversité des besoins ; ceux des enfants et des adolescents, ceux des parents, ceux des animateurs permanents ou non, qualifiés ou non, mais aussi ceux des élus locaux soucieux de toujours mieux satisfaire aux besoins de la population, aux besoins de la cité.

Notre ancrage au local, nos contacts réguliers avec des élus locaux et des techniciens qui œuvrent chaque jour sur leur territoire communal ou intercommunal, confirment qu'il est indispensable de poursuivre l'action de qualification des animateurs quel que soit leur statut (CDI en emploi d'avenir, bénévoles contractuel, ...).

Les Francas

L'ÉDUCATION EN MOUVEMENT

**FRANCAS DE
PICARDIE**

Espace Pré Martinet
17, rue Pré Martinet
60 000 Beauvais

Renseignements

Elodie Lopes

Formation.francas@wanadoo.fr

03.44.15.56.96

les francas

L'éducation en mouvement !

2017/2018

La formation
des professionnels
de l'animation

CQP Animateur périscolaire

BPJEPS - DEJEPS

Formation continue, formation sur site...

au service
des projets d'accueil
et d'animation
enfance-jeunesse

FRANCAS DE PICARDIE

Partenaires des collectivités territoriales et des associations

FORMATION

QUALIFIANTES

Formation de Niveau V

Formation de Niveau IV

Formation de Niveau IV

CQP périscolaire

BPJEPS

DEJEPS

L'animateur titulaire du certificat de qualification professionnelle intervient, dans une large majorité des cas, auprès des enfants, dans des espaces et des temps proches de l'école, le matin, le soir, durant la pause méridienne, parfois le mercredi, en relation avec les acteurs éducatifs que sont les parents et les enseignants. Il met en œuvre des actions d'animation et des démarches d'activités adaptées au cadre de l'accueil périscolaire, aux espaces disponibles et aux rythmes des enfants.

Le CQP animateur périscolaire se prépare dans une démarche d'alternance (entre le «centre de formation» pour 217 heures et le lieu d'activité habituel (ou non) du stagiaire pour au moins 200 heures sur la durée de l'action de formation).

Le CQP animateur périscolaire constitue le «premier diplôme» de la branche de l'animation et est accessible à partir de 17 ans.

Possibilité de formation sur site à partir de 12 stagiaires.

Tarifs : Selon les conditions d'organisation définies sur site.

L'animateur titulaire d'un BPJEPS Loisirs Tous Publics est un animateur d'activité, un animateur de projets, un directeur de séjours.

Il est capable d'élaborer des projets d'activités sur des thématiques diverses. Il est capable de conduire des temps d'animation autour du livre, de l'écriture, du jeu, du chant... Il accueille des publics divers, travaille en équipe et en partenariat.

Le BPJEPS spécialité «Loisirs Tous Publics*» s'adresse à tous les animateurs agissant auprès des enfants : Animateur enfance jeunesse, Animateur permanent d'accueil de loisirs, Animateur de centre social... et à toutes personnes souhaitant se qualifier et travailler en animation. Il se prépare dans une démarche d'alternance (entre le «centre de formation» pour 600 heures et le lieu d'activité habituel (ou non) du stagiaire pour au moins 300 heures sur la durée de l'action de formation).

* Autorise la direction d'ACM

Le DEJEPS "Développement de projets, territoires et réseaux", prépare à l'exercice du métier d'animateur responsable de projet enfance/jeunesse sur un territoire, garant de la qualité des pratiques éducatives et pédagogiques.

Titulaire du DEJEPS, l'animateur professionnel a pour mission de piloter des projets enfance/jeunesse sur un territoire (communauté de communes, commune, quartier...), de structurer et d'animer des partenariats et d'organiser les moyens nécessaires à la mise en place de ces projets. Il est capable d'initier des pratiques pédagogiques de qualité, de concevoir des projets d'animation éducatifs et pédagogiques complexes, de contribuer à alimenter la prise de décision politique et éducative des décideurs (élus, permanents)

Il se prépare dans une démarche d'alternance (entre le «centre de formation» pour 700 heures et le lieu d'activité habituel (ou non) du stagiaire pour au moins 850 heures sur la durée de l'action de formation).

BPJEPS/DEJEPS - Informations pratiques...

BPJEPS « Loisirs tous Publics »

DEJEPS « DPTR »

Conditions d'inscription

Etre âgé de 18 ans minimum

Etre titulaire du BAFA, BAFD, BAPAAT, du CQP Périscolaire, d'un des diplômes de Niveau IV dans la liste ci-dessous, posséder le PCS1 (ex-AFPS)

- Bac Professionnel «service de proximité et vie locale»
- Bac Professionnel agricole (toute option)
- Brevet Professionnel délivré par le ministère de l'agriculture (toute option)

Ou Justifier d'une expérience d'animateur professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil.

Organisation de la formation

Démarrage de la formation : Octobre 2017

Présence en centre de formation : Les lundis, mardis, jeudis et vendredis.
9 h 00 - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h 30

Présence en structure d'alternance : Prioritairement les mercredis et toutes les périodes de vacances scolaires pour les stagiaires non salariés.

Coût de la formation

6 489,00 €

Modalités de financement

Pour les associations, possibilité d'instruire le dossier de financement de formation de votre ou vos salariés avec l'OCPA dont vous dépendez (AGEFOS PME -UNIFORMATION...).

Pour les collectivités territoriales, vous pouvez nous contacter aux Francas de Picardie pour arrêter les modalités de financement de votre ou vos agents.

Pour les particuliers, nos référents de formation peuvent vous accompagner au montage de votre plan de financement (aides Région, Pôle Emploi...)

Conditions d'inscription

Etre âgé de 18 ans minimum

Etre titulaire d'un diplôme de niveau IV du champ de l'animation, enregistré au répertoire national des certifications professionnelles et posséder le PCS1 (ex-AFPS)

Etre titulaire d'un diplôme de niveau III enregistré au répertoire national des certifications professionnelles et posséder le PCS1 (ex-AFPS)

Attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau IV et se prévaloir d'une expérience d'animation de 6 mois et posséder PCS1 (ex-AFPS)

Justifier de vingt-quatre mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1600 heures minimum et Posséder le PCS1 (ex-AFPS).

Organisation de la formation

Démarrage de la formation : Octobre 2017

Présence en centre de formation : Les lundis et mardis
Une semaine de quatre jours par Unité de Formation (4).
9 h 00 - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h 30

Présence en structure d'alternance : Prioritairement les mercredis, jeudis, vendredis et toutes les périodes de

Coût de la formation

7 560,00 €

Formation continue, formation sur site...

Depuis toujours, les Francas de Picardie proposent aux collectivités territoriales, aux EPCI et aux associations des modalités de formation adaptées à leurs besoins et conçues à partir de leurs réalités, principalement sous la forme :

- De modules de formation répondant à des besoins de formation spécifiques pour les professionnels de l'animation.
- De formation-action/Recherche-action permettant à une équipe de développer des pratiques nouvelles sur son territoire d'intervention.

Les Francas de Picardie sont récemment intervenus auprès des acteurs éducatifs de collectivités locales de notre région sur des thèmes comme : Concevoir et mettre en œuvre le PEDT - Animer la pause méridienne - Concevoir un budget professionnel et produire un compte résultat - Conduire des temps d'animation autour du livre, de la lecture et de l'écriture...

Les programmes de formation et les modalités d'intervention sont définis conjointement entre les Francas de Picardie et la collectivité territoriale, l'EPCI ou l'associations, à sa demande.